



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-039
ZONE ARTISANALE
CESSION D'UNE PARCELLE
DE TERRAIN NON BATI (AV 37)
A LA SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE MILLENIA

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 27 mars 2017 et affichée le
28 mars 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 16 AVR 2017

LE MAIRE



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre
avril, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la
Mairie, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme
Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint,
M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul
Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut,
M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien,
M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce,
Mme Karine Infante, M. Brandon Incana,
Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber, Mme
Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice
Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton
4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe
(par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), M. Alain
Iafar (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte
Laurestant (par Mme Danila Bègue), Mme Catherine
Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme
Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme
Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna
Patel à 17h08.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Firose Gador.

.....
.....

ZONE ARTISANALE
CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN NON BATI (AV 37)
A LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MILLENIA

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la demande de monsieur et madame ANELARD Stéphane enregistrée le 08 avril 2016
gérant de la SCI Millénia,

Vu l'estimation de France Domaine du 08 avril 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » en date
du 22 mars 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 04 avril 2017 portant sur la cession de la parcelle de
terrain non bâti AV 37 à la SCI Millenia,

Considérant que le terrain permettra la délocalisation de son activité de réparation de
véhicules motorisés, située actuellement sur la parcelle AV 8 (propriété de « Unimar »),

**Après discussion et à la majorité (8 oppositions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Patel,
Mme Le Toullec, M. Hippolyte, M. Vassinot, M. Payet, M. Auber),**

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la cession de la parcelle de terrain non bâti, cadastrée section
AV 37 (en partie), d'une superficie à confirmer par document d'arpentage, au profit de la SCI
Millenia, au prix de 250 €/m² HT selon les modalités de cession suivantes :

- Paiement du prix au comptant,
- Remboursement de frais fonciers par l'acquéreur (sur présentation de la facture),
- Prise en charge des frais d'acte notarié par l'acquéreur,
- Objet de la cession : délocalisation de l'activité de réparation de véhicules motorisés
implantée sur la parcelle AV n°8 et libération de ladite parcelle.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE


Olivier HOARAU